

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 28 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 28 janvier à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de conférence de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIRGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; DUMAIL Michel à GOUAULT Jacky ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE BIANIC Yvon à LE GAOUYAT Samuel ; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit ; LE MARREC François à PARISCOAT Dominique ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à SCOLAN Marie-Thérèse ; NAUDIN Christian à LE MEAUX Vincent ; PUILLANDRE Elisabeth à CONNAN Josette ; ROLLAND Paul à PRIGENT Christian.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOULANGER Servane ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	60
Procurations	13
Votants	73
Absents	15

DEL2025-01-024

GARE DE GUINGAMP - ÉTUDE DES BESOINS DE STATIONNEMENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil d'Agglomération, de l'élection du Président, des Vice-président(e)s et conseiller(e)s délégué(e)s du 15 juillet 2020 ;

Vu le Projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération dont un des engagements consiste à répondre aux besoins quotidiens des habitants notamment en renforçant l'accessibilité du territoire et qui mentionne comme action prioritaire une étude de stationnement à mener au niveau de la gare de Guingamp ;

Vu le projet de convention de financement des études portant sur l'analyse des flux de voyageurs annexée à la présente délibération ;

Considérant la hausse importante de la fréquentation voyageurs de la gare de Guingamp et l'observation de signes de saturation sur le stationnement voiture ;

Considérant la perspective du développement de l'offre BreizhGo dans les prochaines années et celle de l'implantation de nouveaux équipements au sein du quartier de la gare de Guingamp ;

Considérant l'importance de pouvoir garantir les meilleures conditions de rabattements et de rayonnement du PEM pour faire progresser son efficacité et préserver son attrait au bénéfice de l'ensemble du territoire ;

Considérant qu'une gestion optimisée de l'intermodalité et le maintien d'une capacité suffisante de stationnement au sein du quartier de la gare de Guingamp permettra d'y faciliter l'implantation de nouvelles activités économiques, principalement tertiaires, et de nouveaux équipements publics ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité (01 abstention Cyril JOBIC et 72 votes POUR), le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la démarche globale à mener sur le quartier de la gare de Guingamp portant à la fois sur l'étude des flux de voyageurs et d'intermodalité et sur celle des besoins en stationnement ;
- Approuve le projet de convention de financement des études portant sur l'analyse des flux de voyageurs, à passer entre Guingamp-Paimpol Agglomération, la Région Bretagne et l'EPF Bretagne et SNCF Gares & Connexions annexé à la présente délibération ;
- Autorise le Président à signer ladite convention ainsi que toute pièce ou document nécessaire à son exécution ;
- Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, sous réserve de l'inscription des crédits au budget.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Fanny CHAPPÉ

